

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 6 avril 2012

Le conseil municipal a adopté le procès verbal de la séance du mardi 1^{er} mars 2012. Les dossiers budgétaires préalablement examinés par la commission des finances ont été adoptés à la majorité absolue.

Décisions budgétaires

Budget général (2 abstentions)

Le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2012 pour le budget général de la commune qui s'équilibre en section de fonctionnement à 3 087 678 € et en section d'investissement à 4 158 941 €.

Le montant affecté aux opérations d'équipement s'élève à 3 657 399 € (1 271 800 de reste à réaliser 2011 et 2 385 599 de nouvelles inscriptions.) Les principales opérations :

- Réfection de la rue du 8 mai
- Réfection et extension des vestiaires du Pré Bijou
- Ecole numérique
- Réfection des gîtes du Sedour
- Local de chasse
- Village de la Molier
- Réfection des terrains de tennis extérieurs
- Réfection de la chaussée de la route de Condat

Le total des subventions accordées y compris subventions exceptionnelles a été adopté et s'élève à 133 460 €.

Budget annexe du service d'assainissement

Le conseil a adopté à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2012 pour le budget annexe du service public d'assainissement collectif. Il s'équilibre en section d'exploitation à 78 017 € et en section d'investissement à 325 981 €. Le montant affecté aux opérations d'équipement s'élève à 307 000 € avec notamment la création d'un réseau séparatif à la Molier et une étude diagnostic à la station d'épuration.

Budget annexe du lotissement Le Pré Bijou

Le conseil a adopté le budget primitif de l'exercice 2012 pour le budget annexe du lotissement du Pré Bijou qui s'équilibre en section de fonctionnement à 150 000 € et en section d'investissement à 287 682 €.

Budget annexe du lotissement « les Mazets sud »

Le conseil a adopté le budget primitif de l'exercice 2012 pour le budget annexe du lotissement « les Mazets sud » qui s'équilibre en section de fonctionnement à 50 442 € et en section d'investissement à 26 000 €.

Comptes de gestion

Le conseil municipal a adopté les comptes de gestion présentés pour l'exercice 2011 et par la comptable de la collectivité concernant le budget général de la commune et les 3 budgets annexes.

Recours à l'emprunt

Le conseil municipal a autorisé le recours à l'emprunt pour le financement de la rénovation des gîtes du Sedour pour laquelle un montant de 700 000€ a été affecté au budget d'investissement 2012. Le montant de l'emprunt est de 500 000€, à taux fixe. 2 propositions ont été demandées aux établissements bancaires sur 15 et 20 ans. Le conseil a autorisé le maire à procéder à une consultation des établissements bancaires.

Fiscalité (2 abstentions)

Le conseil a adopté les taux des impositions directes identiques à ceux de 2011 :

- Taxe d'habitation 16,83 %
- Taxe foncière (bâti) 23,63 %
- Taxe foncière (non bâti) 112,70%

Décision financière

Ecole du sacré-Cœur (2 abstentions)

Le conseil municipal a actualisé l'aide financière pour l'exercice 2012 à l'école du Sacré-Cœur en accordant une aide de 875 € par élève soit une aide financière totale de 51 625 €.

Charge de fonctionnement des écoles

Le conseil municipal a adopté le montant du coût moyen 2011 par élèves servant de base de calcul de la participation des communes en 2012 :

- Ecole maternelle : 1 193 € (1 180 € en 2010)
- Ecole élémentaire 959 € (969 € en 2010)

Gestion et opérations

Cession du domaine de Saussac

Monsieur Fernand Brun a légué par testament à la commune de Riom-ès-Montagnes la propriété agricole de Saussac. Selon sa volonté les revenus de cette propriété sont affectés en totalité à la maison de retraite aujourd'hui EPAD Fernand Brun-Vergeade. Le conseil municipal avait autorisé la vente de cette propriété qui pour des raisons administratives et judiciaires n'a pas pu se concrétiser.

Le conseil municipal a autorisé la cession à L'EPAD pour l'euro symbolique, de la propriété agricole de Saussac.

Cessions et acquisitions foncières

Location terrains agricoles

Le conseil municipal a renouvelé la location des parcelles agricoles pour l'année 2012.

Informations/communications

Travaux

- Les travaux d'enrobé de la voie communale de Chabrouilloux débuteront mi mai
- Les travaux de réfection de la rue de la Santoire et du Pont neuf débuteront le 20 avril
- Le permis de construire modificatif pour la réfection des gîtes du Sedour est en cours d'instruction
- Le permis concernant l'extension et la réfection des vestiaires du stade et le dossier de consultation ont été déposés durant la deuxième quinzaine d'avril.